



AVIS DE COURSE « REGLES D'INTRODUCTION A LA REGATE »



0-Préambule : Prévention des violences et des incivilités

Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents et accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants ou accompagnateurs. Un concurrent ou accompagnateur qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

1. REGLES

La régata sera régie par les Règles d'Introduction à la Régata, le présent avis de course, la fiche course, et ses annexes et les règlements fédéraux

2. ADMISSIBILITE-INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte uniquement aux bateaux des membres de la SNST jaugés IRC ou Osiris (places limitées).

2.2 L'inscription se fera uniquement par le lien qui vous sera envoyé.

2.3 La régata étant en grade 5 :

la liste d'équipage devra être complétée dans le bulletin d'inscription en ligne comme suit:

- avec une licence Club FFVoile 2024 mention "compétition" ou "pratiquant" pour les concurrents majeur et mineur
- avec un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing et un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros pour les concurrents sans licence Club FFVoile 2024, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger.

3. DROITS A PAYER

Bateau : sans objet

Equipier et/ou accompagnant : 15€ par personne.

4. PROGRAMME - MISE A DISPOSITION-TYPE DE PARCOURS-HEURE LIMITE

Tous les documents de course doivent être joints directement dans l'inscription. La liste des bateaux régulièrement inscrits et les documents de course seront mis à la disposition des concurrents sur le site internet de la SNST www.snst.org

Samedi 24 aout	- 10h45	Briefing obligatoire sur zone de départ-Canal VHF 77
	- 11h00	Signal d'avertissement : parcours côtiers
	- 18h00	Les bateaux qui n'ont pas franchi la ligne d'arrivée avant 18h seront classés DNF
	- 19h30	Soirée des équipages
Dimanche 25 aout	- 10h45	Briefing obligatoire sur zone de départ-Canal VHF 77
	- 11h00	Signal d'avertissement : parcours côtiers
	- 17H00	Remise des prix au club house SNST

5. FICHE COURSE

La fiche course sera disponible sur le site internet de la SNST et mis en ligne www.snst.org

6. CLASSEMENT

Chaque jour, plusieurs courses peuvent être courues.

6.1 Le système de classement utilisé sera le classement en « temps sur temps ».

6.2 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

6.2.Ex-aequo: nombre de meilleurs places et si besoin, classement de la dernière course.

6.4 Toutes les courses compteront pour le classement final.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

8. PHOTOGRAPHIES & DROITS DE TELEVISION

Les concurrents autorisent la Société Nautique de Saint-Tropez et l'ensemble de ses partenaires à utiliser sans aucune restriction leur nom, leur image pour tout texte, photographie, vidéo aussi bien d'eux même que du bateau qu'ils utilisent. Le nom, la biographie des équipiers pourra être utilisé ou reproduit à cet effet.

9. MENTIONS RGPD

La SNST appliquera le Règlement Général de Protection des données personnelles du 28 mai 2018.

BP 72 - 83992 SAINT-TROPEZ Cedex Téléphone : 04 94 97 30 54 - email : info@snst.org- Site internet : www.snst.org

La Société nautique de Saint-Tropez est Club allié du Yacht Club de France

